



39^e

JOURNÉE
RUE DE L'AVENIR
30 SEPT 2022
LAUSANNE

VILLE À 30:
COMMENT
Y ARRIVER ?
RETOUR
D'EXPÉRIENCES

RUE DE
L'AVENIR

INFORMER | ÉCHANGER | INSPIRER

RUE-AVENIR.CH



Ville à 30 Comment y arriver?

RETOURS D'EXPÉRIENCES, EN SUISSE ET EN EUROPE

Le principe de la ville à 30 km/h fait son chemin en Suisse et ailleurs. Les vitesses modérées en milieu habité sont aujourd'hui recommandées par l'ONU et l'OCDE et mises en œuvre dans un grand nombre de villes européennes. Mais comment y parvenir en Suisse également? S'agit-il « simplement » de réglementer la vitesse? Faut-il étendre et multiplier les zones 30? Comment faire cohabiter les zones 30 (avec leurs contraintes relevant de la législation fédérale) avec des axes principaux limités à 30 km/h? Quels aménagements sont nécessaires ou opportuns? Comment prendre en compte les transports publics et les vélos?

Autant de questions auxquelles on cherchera à répondre lors de la 39^e journée de Rue de l'Avenir, au fil de partages d'expérience et d'échanges.

Pour commencer...

La première partie de la journée permettra de rappeler les effets bénéfiques du 30 sous plusieurs angles, notamment ceux de la sécurité, du bruit et de la pollution. Un tour d'horizon d'expériences concrètes, en Suisse et à l'étranger, permettra d'effectuer un bilan des exemples existants. Nous pourrions bénéficier d'interventions de plusieurs

membres français et belges du réseau RUES, dont la rencontre annuelle précèdera et se terminera avec la journée.

Points de blocage

L'accent sera également mis sur les éventuels points de blocage et leurs résolutions. Les questions de cohabitation et de compréhension des différents types de limitation à 30 seront abordées (zone 30 vs. axes limités à 30), avec une attention particulière pour la prise en compte des transports publics et des cyclistes. Une table ronde permettra de débattre de ces enjeux, parfois contradictoires, en confrontant les points de vue des exploitants, des techniciens et des politiques.

Pistes de mise en œuvre

La journée permettra également d'aborder le panel des possibilités de mise en œuvre de la Ville à 30: niveau d'aménagements selon la fonction de l'axe, accompagnement par des campagnes de communication et de sensibilisation ou encore mise en œuvre progressive. L'exemple de la Ville de Lorient, qui compte aujourd'hui 98% de son réseau à 30, sera notamment présenté.

Visite de terrain et apéritif

En deuxième partie d'après-midi, le parcours de la traditionnelle visite de terrain nous mènera à pied à la découverte de plusieurs aménagements récents du centre-ville de Lausanne, avec des haltes commentées par les services de la Ville. La visite et la journée d'étude se clôtureront par une verrière partagée.

PROGRAMME

08:30

ACCUEIL

08:50

INTRODUCTION À LA JOURNÉE

Yves DELACRÉTAZ, président de Rue de l'Avenir

BILAN DES EFFETS DU 30

Abaissement du bruit – et de la pollution

Sophie HOEHN, Cheffe de la section bruit routier à l'OFEV

Gain pour la sécurité et prévention des accidents

Lucien COMBAZ, Conseiller au bureau de prévention des accidents (bpa)

Retours d'expérience sur quelques exemples français

Benoît HIRON, Chef de groupe Sécurité des usagers et déplacements au Cerema

Bref panorama mondial

Alain ROUILLER, vice-président de Rue de l'Avenir

Bilan de la généralisation du 30 en Région bruxelloise

Isabelle JANSSENS, Cheffe de projet, Bruxelles Mobilité

10:20

PAUSE CAFÉ

10:40

Les différentes formes de 30: cadre théorique et légal

Yves DELACRÉTAZ, président de Rue de l'Avenir, professeur HEIG-VD en mobilité et transports

INTÉGRER LES TRANSPORTS PUBLICS ET LES CYCLISTES

Impacts du 30 sur les transports publics: présentation de l'étude ATE

Françoise LANCI-MONTANT, ATE

Bilan du 30 sur l'exploitation des transports lausannois

Samuel FRÉCHET, responsable de la planification pluriannuelle de l'offre aux TL

Le 30: une réponse adaptée aux axes vélo en ville?

Stéphane BOLOGNINI, délégué vélo de la Ville de Lausanne

11:35

TABLE RONDE THÉMATIQUE

Les effets et les impacts, avec les intervenants du matin et d'autres invités

12:05

REMISE DU PRIX RDA 2022

12:15

BUFFET – RÉSEAUTAGE

Salutations de la Ville de Lausanne

Florence GERMOND, Conseillère municipale en charge de la mobilité

13:30

LES MISES EN ŒUVRE DE LA VILLE À 30

Genève, une politique cantonale de déploiement du 30

Frédéric ORVAIN, ingénieur référent à l'Office cantonal des transports

Lausanne, et après la généralisation du 30 la nuit?

Nuria MEDIR BENITO, cheffe du service de la mobilité de la Ville de Lausanne

Lorient, une Ville à 30 avec des investissements modestes

Laure DECHAVANNE, adjointe au maire, et Thierry MARCHAND, directeur général adjoint pôle Transition Ecologique et Cadre de Vie

14:20

TABLE RONDE THÉMATIQUE

Outils de mise en œuvre et perspectives

avec les intervenants de l'après-midi et d'autres invités

14:50

VISITE DE TERRAIN

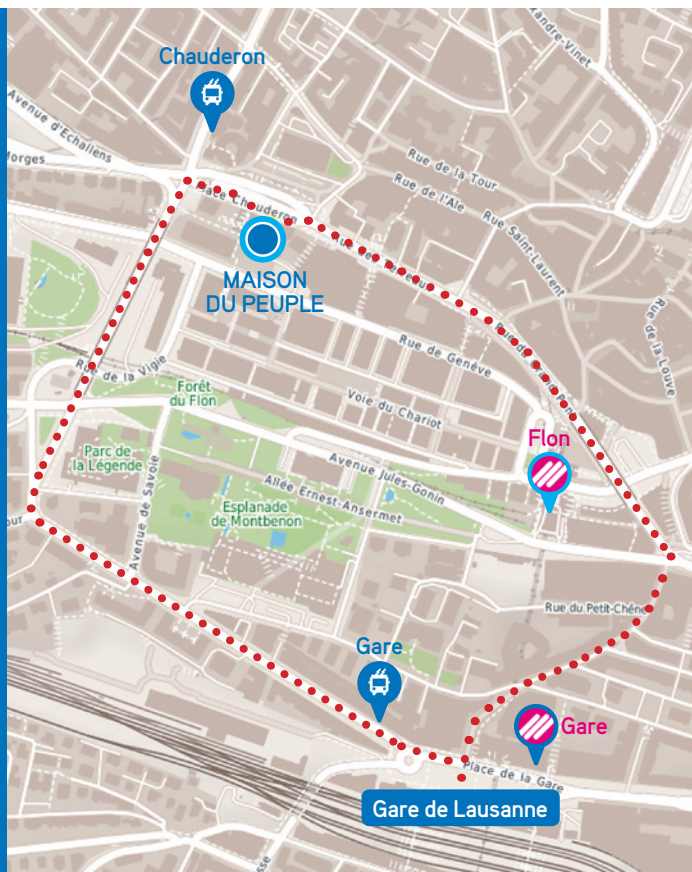
Sous la conduite de collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Lausanne

16:30

MOT DE CONCLUSION ET VERRÉE

LA VEILLE JEUDI 29 SEPT À LAUSANNE

Programme en fin de journée le jeudi 29 septembre réservé aux participant-e-s venant de loin, qui arrivent déjà la veille.
Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat.







INSCRIPTIONS

Jusqu'au 16 septembre 2022 sur :
rue-avenir.ch/journees/prochaine-journee

COÛT

Plein tarif : CHF 250.–
Abonné-e-s bulletin : CHF 180.–
Étudiant-e : CHF 90.–

LIEU

-  Maison du Peuple, Salle Jean Villard-Gilles
Place Chauderon 5, 1003 Lausanne
-  À pied depuis la gare, par Ruchonnet ou le Petit-Chêne, environ 15 min
-  Bus 3 (dir. Bellevaux), 20 ou 21 (dir. Blécherette), arrêt Chauderon
-  Métro M2, arrêt Lausanne-Flon, ascenseur et passerelle, puis 5 min à pied